



PROFESSION DE FOI

AURÉLIEN SIRI

Tous Unis et Solidaires Pour l'Université de la Réussite

Chères et chers membres du Conseil d'administration,
Chères et chers personnels, enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs, administratifs et techniques,
Chères étudiantes et chers étudiants,

Le **17 décembre 2020**, les membres du Conseil d'administration choisiront un Directeur qui portera les orientations stratégiques engageant notre établissement pour les quatre années à venir. Votre choix électoral déterminera l'avenir du Centre Universitaire de Formation et de Recherche (CUFR) de Mayotte.

Après **plus de sept années mises au service du CUFR de Mayotte**, trois ans en qualité de responsable du département Droit-Économie-Gestion puis, quatre ans en qualité de directeur, j'ai pris la décision, mûrement réfléchie, de me présenter à un second mandat à la direction de l'établissement.

Cette décision est le fruit d'une concertation approfondie et se matérialisera sous la forme d'un binôme (directeur et directeur-adjoint) que nous soumettrons aux suffrages successifs des administrateurs (élus ou nommés) du CUFR.

Je reviendrai sur les modalités précises attachées à ce binôme dans la suite de cette profession de foi.

Éléments de bilan

Grâce au travail des équipes pédagogiques, administratives et techniques du CUFR, ainsi qu'aux collaborations avec les universités partenaires, le Rectorat et le Ministère, et en dépit de la vacance de poste de directeur général des services, j'ai été en mesure de réaliser et d'accompagner nombre de projets dont nous pouvons être collectivement fiers ! Je pense, récemment, à l'ouverture d'une **formation en santé** à la rentrée 2020 pour répondre aux besoins du territoire. Je pense aussi à la mise en place, en 2017 et 2018, **du premier diplôme de niveau master** : Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation (1^{re} et 2^e année), mention 1^{er} degré, parcours professeur des écoles, pour la montée en compétences des enseignants de Mayotte. Un de nos plus grands succès est d'avoir contribué à faire reconnaître le CUFR de Mayotte parmi les établissements qui aident le mieux ses étudiants à réussir (taux de passage de L1 à L2 d'environ 28% pour les licences générales en 2019, ce qui est bien supérieur au taux de passage des étudiants Mahorais inscrits dans une université de l'Hexagone), préparant à des **diplômes qui sont des remparts contre le chômage** et qui garantissent une insertion professionnelle sur le marché de l'emploi à Mayotte et dans la région océan Indien.

Dans le cadre de mes fonctions de directeur, **j'ai œuvré à la promotion et à la reconnaissance du CUFR à l'échelle nationale** (Conférence des Présidents d'Université, Alliance des Universités de Recherche et de Formation), **régionale** (Consortium « Iles Éparses », *Western Indian Ocean Marine Science Association*, Conseil Maritime Ultramarin du Bassin Sud Océan Indien, Site d'Études en Écologie Globale de Mayotte) **et internationale** (Agence Universitaire de la Francophonie, Réseau des universités ultramarines).

J'ai cherché également à développer les infrastructures du CUFR par la construction de deux nouveaux bâtiments, à **augmenter chaque année les effectifs de l'établissement** (étudiants et personnels) et à **déprécier un grand nombre de personnels** du CUFR par la voie de la cdéisation et de la titularisation résultant de l'ouverture de plus de **50 concours en quatre ans**.

J'ai obtenu du Centre National des Œuvres Universitaires et Scolaires (CNOUS) un financement de 50 000€, attribué au CUFR chaque année depuis 2018, afin de **faire bénéficier d'aides spécifiques** les

étudiants rencontrant des difficultés sociales, ainsi qu'en 2019, une augmentation significative de la subvention par repas attribuée au CUFR, permettant ainsi d'améliorer la restauration étudiante. Dernièrement, j'ai obtenu du CNOUS et du Ministère que les étudiants boursiers sur critères sociaux du CUFR puissent bénéficier de l'application du repas à 1 euro, malgré l'absence de CROUS à Mayotte.

Ces **progrès et bien d'autres** ont été soulignés par la première évaluation de l'établissement par le **comité d'experts** du Haut Conseil de l'Évaluation de la Recherche de l'Enseignement supérieur (HCÉRES) en février 2020, **qui reconnaît que le CUFR est sur la bonne voie.**

C'est en m'appuyant sur ce **bilan concret et solide** que je vous propose ma candidature au renouvellement de mon mandat de directeur.

Un binôme pour piloter l'établissement

Fidèle aux engagements pris durant la campagne électorale, je confirme notre décision de nous présenter à la direction du CUFR sous la forme d'un binôme solidaire (directeur et directeur-adjoint) ayant pour vocation de porter, à deux voix, l'avenir de l'établissement.

En effet, durant ces quatre dernières années, le CUFR s'est fortement développé, les compétences se sont élargies et l'ampleur de la tâche à réaliser s'est considérablement accrue. Le projet d'un binôme, répond à cette montée en puissance.

Cette proposition d'un binôme pour diriger l'établissement s'inscrit dans une dynamique forgée par une **double conviction : conforter les fondations du CUFR** et inscrire résolument notre institution dans un **nouveau projet co-construit, cohérent et ambitieux, étroitement connecté au territoire**, qui la conduira avec succès à **l'Université de plein exercice de Mayotte.**

Au-delà de la complémentarité des membres de ce binôme, parmi les nombreux atouts de ce choix, cette formule permettra d'avoir la réactivité attendue dans la prise de décision et la signature de conventions, de garantir la disponibilité nécessaire aux échanges internes et externes, et **d'assurer une présence permanente de l'équipe de direction sur le territoire.**

Pour que ce binôme puisse exister réglementairement, il convient que l'un d'entre nous soit directeur pendant les deux premières années du mandat et l'autre directeur-adjoint. A l'issue des deux premières années, nous nous présenterons de nouveau devant le CA pour inverser cet organigramme. **Mais dans les faits, au quotidien, c'est sous la forme d'une co-direction que nous exercerons nos fonctions.**

Comme nous l'avions annoncé, conscients des enjeux liées au passage vers l'Université de plein exercice et au regard des aspects techniques du projet à monter, il a été convenu qu'étant le plus expérimenté, j'occuperai dans un premier temps le poste de Directeur et qu'Abal-Kassim Cheik Ahamed prendra ensuite le relais, sous le contrôle de votre validation.

En résumé, si vous validez notre projet, l'organigramme se déclinera de la façon suivante :

2021 - 2022 : Directeur Aurélien Siri / Directeur-adjoint Abal-Kassim Cheik Ahamed

A compter de 2023 : Directeur Abal-Kassim Cheik Ahamed / Directeur-adjoint Aurélien Siri

Concrètement, à l'issue des deux premières années, il ne sera pas nécessaire d'organiser des élections générales du Conseil d'administration du CUFR. Je mettrai fin à mon mandat et Abal-Kassim Cheik Ahamed présentera sa candidature devant le Conseil d'Administration qui vient d'être élu. Tel que nous

l'avons conçu, cela ne présente pas un élément d'instabilité dans la gouvernance mais au contraire, cela présente une garantie supplémentaire pour un bilan à mi-parcours que les administrateurs seront amenés à évaluer.

Si, comme l'a souhaité le Recteur de la Région Académique de Mayotte, le CUFR change de statut entre le 1^{er} janvier 2022 et le 1^{er} janvier 2023, je mettrai fin à mon mandat. Abal-Kassim Cheik Ahamed, qui aura préparé et co-construit ce changement au sein du binôme solidaire, présentera légitimement sa candidature à la direction de l'établissement devant un Conseil d'Administration nouvellement composé.

Au regard de ce schéma qui vous est proposé voilà pourquoi, dans le respect des textes en vigueur, j'ai déposé ma candidature au poste de Directeur du CUFR ; candidature accompagnée d'engagements forts sous la forme de cette profession de foi inscrivant le binôme comme principe fondateur de ce nouveau mandat.

Notre candidature porte une **volonté forte et sérieuse de réussir ensemble notre projet** pour le CUFR avec **conviction, crédibilité et compétences croisées.**

Une équipe plurielle pour relever 8 défis

Avec et au-delà du binôme, existe une **équipe plurielle** réunissant des personnels administratifs et techniques, des enseignants et des enseignants-chercheurs, **représentant tous les départements de formation et de recherche du CUFR**, composée de femmes et d'hommes, motivés et dynamiques, unis et solidaires, dévoués à l'intérêt général et au service public de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Cette équipe vous assurera, non seulement, le maintien de la dynamique de développement enclenchée, mais aussi, la continuité de nos projets en cours et en émergence. Celle-ci sera mobilisée également pour répondre aux nombreux défis que l'établissement doit relever au cours de la période 2020-2024.

En effet, notre projet s'articule autour de **8 défis** (qui seront détaillés plus bas) :

- 1/ Élaborer une stratégie immobilière ambitieuse permettant un développement volontariste**
- 2/ Créer les conditions nécessaires à la vie estudiantine et à la réussite d'un parcours d'étude**
- 3/ Renforcer les dispositifs en faveur des personnels**
- 4/ Définir des espaces démocratiques-relais pour densifier et fluidifier les échanges**
- 5/ Porter une politique de recherche plus ambitieuse**
- 6/ Développer une offre de formation et de recherche répondant aux priorités du territoire**
- 7/ Renforcer les relations avec les collectivités locales et les organismes représentatifs**
- 8/ Obtenir des moyens nouveaux nécessaires au développement du CUFR**

Quelques repères liés à notre programme

Notre candidature vous propose un projet bien cadré, ambitieux et réaliste pour le développement du CUFR de Mayotte. Notre programme se limite volontairement à des objectifs précis et réalisables car nous souhaitons être jugés sur des résultats atteignables. Nos propositions sont à la fois issues d'une **réflexion collective** menée aux côtés de l'ensemble des personnels lors de rencontres et d'entretiens pour répondre aux attentes, et reposent sur une **vision politique mise au service d'un établissement de proximité, prenant en considération les problématiques locales et tournée vers la valorisation de la**

diversité et de la richesse du territoire. Dès demain, il s'agira de : Concevoir des espaces d'échanges réguliers avec les acteurs sociaux, politiques, économiques, culturels et associatifs du territoire ; Associer ces acteurs à la réflexion concernant le développement du CUFR pour les 10 prochaines années et définir, avec eux, les priorités du territoire ; Finaliser le projet d'ensemble sous la forme « d'assises » de l'enseignement supérieur à et pour Mayotte.

Pour répondre au déficit criant d'infrastructures en matière de recherche, de pédagogie, de vie étudiante et administrative, nous poursuivons la **construction de nouveaux bâtiments** (bureaux et salles de cours) et la réhabilitation de l'existant, dans une démarche de développement durable. D'importants moyens seront dédiés à la mise en sécurité du site. Les échanges constructifs seront poursuivis avec la Commune de Dembèni pour **renforcer la sécurité** des étudiants et des personnels aux abords de l'établissement (vidéo-surveillance, patrouilles régulières de la police municipale, médiateurs citoyens sur la route qui conduit au collège), pour identifier et aménager un parking supplémentaire pouvant accueillir les véhicules des personnels et des étudiants du CUFR ainsi que pour la mise à disposition des équipements sportifs communaux. Des actions seront parallèlement envisagées par l'établissement pour encourager le covoiturage.

Nous nous engageons à **diversifier nos formations** pour former les jeunes aux métiers, compétences et qualifications **dont Mayotte a besoin dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'environnement, de la culture...**

Nous lancerons le chantier de la **transformation numérique** du CUFR. Le CUFR se dotera d'outils et de moyens pédagogiques nouveaux pour accueillir les étudiants dans de meilleures conditions et pour attirer les meilleurs bacheliers de l'île. La crise sanitaire a mis en lumière que, pour les étudiants, se rendre au CUFR, accéder aux services de l'établissement, est aussi un gage d'équilibre dans leur vie quotidienne et leur formation. La période de confinement a également montré la nécessité de repenser, dans un souci d'une plus grande efficacité, les soutiens pédagogique, social, médical... apportés aux étudiants. Un groupe de travail « précarité étudiante » sera créé pour dégager des axes et des actions à mener.

Les problématiques de la vie universitaire touchent directement à la réussite. **Favoriser la réussite** du plus grand nombre d'étudiants et permettre une meilleure insertion professionnelle de nos diplômés sont nos priorités. Seront envisagés la mise à disposition d'un espace de travail dédié aux activités de tutorat du Pôle « Réussite Étudiante » ainsi que l'avancement de la période des inscriptions, afin de faciliter l'intégration des primo entrants.

La culture a toujours été et reste aussi une des priorités de notre programme à travers la construction d'un amphithéâtre convertible en salle de spectacle et la création d'un diplôme universitaire de formation aux métiers du spectacle vivant.

Notre recherche doit **se développer davantage** en lien avec nos partenaires et en s'appuyant sur une **politique territoriale**. Nous soutiendrons, d'une part, la création d'une première équipe d'accueil, qui constituera le **premier laboratoire de recherche** véritablement **ancré sur le territoire** et, d'autre part, les enseignants-chercheurs dans leur diversité en favorisant et soutenant des projets émergents, innovants et/ou interdisciplinaires, transversaux entre recherche et formation. Il faut aider au montage et accompagner la gestion des projets de recherche pour que chaque enseignant-chercheur puisse se concentrer sur son cœur de métier, dans lequel il est le plus compétent.

Vers une Université de plein exercice

L'expertise et la compétence de notre administration sont parfois freinées par des modalités et des conditions de travail inappropriées. Simplifier et fiabiliser les circuits d'information et de décision, notamment grâce à l'informatique et au numérique, permettra de **renforcer notre efficacité**.

En outre, nous installerons de **nouvelles fonctions** (mise en place de directeurs de la formation, de la recherche et de la valorisation, des relations internationales, de la vie étudiante, de la santé et du bien-être au travail... permettant de **fluidifier le dialogue** notamment entre la gouvernance, les services supports et les départements de formation et de recherche) et renforcerons la direction ainsi que les fonctions existantes afin de **développer un pilotage stratégique performant** qui permettra d'envisager, de façon sécurisée, une **évolution institutionnelle** du CUFR vers une **Université de plein exercice**.

Nous ferons évoluer l'organisation administrative du CUFR et de ses instances (CODIR et Commission scientifique) pour les rapprocher de celles que l'on trouve dans d'autres universités (Commission de la Formation et de la Vie étudiante et Commission de la recherche). Nous améliorerons notre communication au quotidien (newsletter, mise en place de délégués étudiants ou de représentants de promotion dans chaque diplôme par exemple) par le recrutement d'un professionnel dans ce domaine. Nous adapterons nos méthodes de communication en nous appuyant notamment sur les supports numériques et les réseaux sociaux et élaborerons une **stratégie de communication** permettant **d'améliorer l'image de l'établissement, sa visibilité et son attractivité**.

Nous veillerons enfin à **encourager les initiatives** et à **reconnaître les mérites**, en tenant compte de l'investissement des personnels, de façon équitable et personnalisée, pour l'évolution de leur carrière et par la révision du référentiel d'équivalence horaires des enseignants et la création de primes de charges administratives distinctes des primes de responsabilité pédagogique.

L'Université de plein exercice constitue l'objectif le plus noble de ce mandat qui s'annonce. Pour l'atteindre, nous vous proposons un équipage qui réunit l'expérience et les compétences que j'ai pu acquérir durant mon premier mandat et les forces vives d'une jeune et talentueuse relève incarnée par Abal-Kassim CHEIK AHAMED.

Notre ambition est de **réussir, unis et solidaires, l'Université de Mayotte** de demain. Cette ambition affichée pour le CUFR de Mayotte, nous voulons la porter POUR VOUS et AVEC VOUS.

Alors, **soutenons le binôme !**

Nous vous remercions une nouvelle fois pour votre confiance.

NOS 8 DÉFIS DÉCLINÉS EN 57 ACTIONS :

1/ Élaborer une stratégie immobilière ambitieuse permettant un développement volontariste

- **Établir** un plan pluriannuel de développement des infrastructures pour les dix prochaines années ;
- **Offrir** à court terme de nouvelles infrastructures aux étudiants, enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs et BIATSS et réaliser l'extension sur le site actuel de 1 000m² de surfaces bâties ;
- **Aménager** un parking à proximité du CUFR pouvant accueillir les véhicules des étudiants et des personnels ;
- **Réaménager** les locaux existants pour permettre aux étudiants et personnels handicapés d'accéder plus facilement à l'établissement ;
- **Renforcer** la sécurité des étudiants et des personnels sur le site et surtout aux abords de l'établissement ;
- **Reconsidérer** de manière globale l'infrastructure informatique et renouveler l'architecture de réseau du CUFR.

2/ Créer les conditions nécessaires à la vie estudiantine et à la réussite d'un parcours d'étude

- **Favoriser** l'implication des étudiant.e.s dans la vie de l'établissement et dans le développement de la vie associative, culturelle et sportive, afin de développer un sentiment d'appartenance au CUFR ;
- **Améliorer** l'accueil et les premiers pas au CUFR. Mettre en place les inscriptions et le paiement à distance ;
- **Renforcer** le suivi des étudiant.e.s tout au long de leur cursus au CUFR : de leur inscription jusqu'à la sortie ;
- **Déployer** le WIFI sur tout le site, créer un INTRANET ainsi que le service eduroam ;
- **Poursuivre** le développement des activités culturelles dans de meilleures conditions matérielles et former les étudiant(e)s aux métiers du spectacle vivant par la création d'un diplôme universitaire ;
- **Promouvoir** la mobilité sortante étudiante (présentation des schémas de mobilité, développement des certifications en langues, création d'un pôle LANSAD) ;
- **Repenser** les soutiens pédagogiques, numériques, sociaux et médicaux apportés aux étudiants, en coordination avec le CNOUS et les associations étudiantes ;
- **Créer** un observatoire de la vie étudiante chargé du suivi et de l'évaluation des conditions de vie des étudiant.e.s de Mayotte et de la politique universitaire dans ce domaine.

3/ Renforcer les dispositifs en faveur des personnels

- **Simplifier** les procédures et les rendre accessibles dans un souci d'efficacité en visant le confort des personnels dans l'exercice de leurs missions et la fluidité des relations ;
- **Décloisonner et clarifier** les relations enseignants-administratifs notamment par la mise en place de procédures collectives ;
- **Renforcer** l'accompagnement des personnels arrivants sur de nouvelles fonctions et lors de changements de fonctions ;
- **Poursuivre** la politique de réduction de la précarité et de titularisation des contractuels ;
- **Mettre** en œuvre des formations pour les personnels pour l'acquisition de nouvelles compétences professionnelles, sous forme d'échanges croisés avec les universités partenaires et ouvrir, au CUFR, un DU pour la formation des personnels ;
- **Équiper** les personnels sur le plan informatique par du matériel mobile et donner l'accès à distance aux applicatifs pour permettre le télé-travail pour les personnels qui le souhaitent ;
- **Accompagner** les personnels en difficulté par des soutiens en matière sociale, numérique, médicale (avance sur salaire, médecin du travail, mise en place d'un tarif réduit à la cafétéria pour les personnels...) ;
- **Protéger** les personnels contre les risques professionnels ;
- **Mettre en place** un plan d'action pour promouvoir l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes au CUFR et prévenir toute forme de violence sexiste et sexuelle ;
- **Renforcer** l'équipe de direction par la désignation d'un directeur ou chargé de mission de la santé et du bien-être au travail ;

- **Valoriser** l'investissement des personnels, favoriser l'évolution de carrière et développer les promotions internes.

4/ Définir des espaces démocratiques-relais pour densifier et fluidifier les échanges

- **Instituer** 2 assemblées générales par an ouvertes à tous les personnels et permettant de recueillir l'avis de tous les collègues au regard des avancées du CUFR et des obstacles rencontrés ;
- **Repenser** les Départements comme espaces démocratiques intermédiaires : élire en interne des directeurs de département, créer un conseil au sein de chaque département, préciser les attributions et les prérogatives des directeurs de département... ;
- **Créer** des groupes de travail en amont des instances et impliquer davantage les représentants des personnels (CHSCT et CTE) dans la vie de l'établissement ;
- **Installer** de nouvelles fonctions démultipliant les forces en présence et aptes à créer du lien ainsi que la circulation d'informations régulières : mise en place de directeurs de la formation, de la recherche et de la valorisation, des relations internationales, de la vie étudiante...
- **Faire évoluer** l'organisation administrative en transformant le fonctionnement des instances de gouvernance (CODIR et Commission scientifique) ;
- **Renforcer** la communication interne (ex : *newsletter*) et externe dans une logique de relations publiques par le recrutement d'un professionnel.

5/ Porter une politique de recherche plus ambitieuse

- **Créer** une première équipe d'accueil interdisciplinaire en janvier 2022, qui constituera le premier laboratoire de recherche pleinement ancré sur le territoire ;
- **Créer** progressivement des postes de professeurs pour crédibiliser la stratégie de recherche ;
- **Accompagner et former** au CUFR les jeunes chercheurs mahorais de demain ;
- **Renforcer** les fonctions de soutien et d'appui administratif à la recherche pour soulager les enseignants-chercheurs et leur permettre d'être encore plus ambitieux dans leurs projets ;
- **Maintenir** le soutien de l'établissement à la mobilité des chercheurs et améliorer la situation des enseignants-chercheurs qui n'ont pas le statut de membre permanent dans leur laboratoire d'accueil ;
- **Développer** l'accès aux ressources numériques ;
- **Réorganiser** le fonctionnement de la commission scientifique, ses attributions et son règlement intérieur pour être en phase avec le dimensionnement à venir de l'établissement ;
- **Soutenir** les projets transversaux entre recherche et formation qui constituent une question vive de la recherche au CUFR.

6/ Développer une offre de formation et de recherche répondant aux priorités du territoire

- **Créer** de nouvelles formations adaptées, notamment dans les domaines de l'enseignement, de la santé, de l'environnement, du tourisme, de l'économie bleue, en intégrant les conclusions des assises de l'enseignement supérieur à et pour Mayotte que nous mettrons en place et en les articulant aux orientations du Schéma régional de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation ;
- **Mobiliser** également, en appui, le réseau tissé avec les universités partenaires ;
- **Engager**, en interne, une réflexion collective sur l'ouverture de nouvelles formations (licences professionnelles, masters) et/ou l'augmentation du nombre d'étudiants inscrits en L1 ;
- **Développer** la recherche appliquée et relier la recherche et l'innovation via la Technopole de Mayotte ;
- **Valoriser** nos travaux de recherche en les diffusant de façon adaptée et accessible ;
- **Élaborer** une campagne de communication apte à valoriser les atouts et l'offre de service public renouvelée, portée par le CUFR.

7/ Renforcer les relations avec les collectivités locales et les organismes représentatifs

- **Prioriser** les relations avec le Conseil départemental et la commune de Dombéni par la co-construction des orientations et actions partenariales ;
- **Contribuer** à l'élaboration du Schéma régional de l'enseignement supérieur et de la recherche porté par le Conseil départemental ;
- **Echanger** avec le CESEM et la CRESS afin de définir des finalités pour la durée du prochain mandat quadriennal ;
- **Accentuer** les relations avec les chambres consulaires ;
- **Valoriser** la recherche et l'innovation par la future Technopole de Mayotte, portée par la Chambre de Commerce et d'industrie ;
- **Créer** au sein de l'établissement un service des partenariats extérieurs ;
- **Développer** les relations engagées avec la nouvelle équipe municipale de Dombéni, dont la volonté est de faire du développement du CUFR une priorité ;
- **Développer** une politique de valorisation de la recherche en collaborant avec les acteurs économiques locaux et les organismes de recherche ;
- **Améliorer** la communication pour valoriser l'image du CUFR sur son territoire auprès de la population.

8/ Obtenir des moyens nouveaux nécessaires au développement du CUFR

- **S'appuyer** sur l'expérience et la relation de confiance établie avec le ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation et le soutien du Rectorat pour obtenir des moyens humains et financiers supplémentaires ;
- **Rechercher** la diversification des sources de financement par le levier de la formation continue, par les relations renforcées avec les collectivités locales, par des réponses à des appels d'offres, par une sollicitation accrue du CNOUS, par la mobilisation de dispositifs existants (notamment européens), par la signature de conventions dans le cadre de partenariats public-privé, etc. ;
- **Inscrire** cet effort de recherche de financement sous la forme d'un Contrat Pluri-annuel d'Objectifs et de Moyens, à définir collectivement et à valider par les différentes instances, dont le contrat d'établissement (2020-2024) constituera le premier socle.

LE BILAN DE MON PREMIER MANDAT RÉSUMÉ EN 10 POINTS

- 1/** Élaboration du 1^{er} contrat d'établissement 2020-2024.
- 2/** Évaluation de l'établissement par le comité d'experts du HCÉRES en février 2020, qui reconnaît que l'établissement est sur la bonne voie.
- 3/** Forte hausse des effectifs étudiants inscrits au CUFR accédant à l'enseignement supérieur à Mayotte (+30% par rapport à la rentrée 2016) et reconnaissance du CUFR de Mayotte parmi les établissements qui aident le mieux ses étudiants à réussir (taux de passage de L1 à L2 d'environ 28% pour les licences générales en 2019), préparant à des diplômes qui sont des remparts contre le chômage et qui garantissent une insertion professionnelle sur le marché de l'emploi à Mayotte et dans la région océan Indien.
- 4/** Dé-précarisation d'un grand nombre de personnels du CUFR par la voie de la cdéisation et de la titularisation résultant de l'ouverture de plus de 50 concours en 4 ans (diminution de 20% du nombre de contractuels en 2 ans).
- 5/** Mise en place avec succès du 1^{er} diplôme de niveau master : Master MEEF (1^{ère} et 2^{ème} année), mention 1^{er} degré, parcours professeur des écoles, pour la montée en compétences des enseignants de Mayotte.
- 6/** Doublement des effectifs en personnels de l'établissement : près de 15 créations d'emplois obtenues chaque année malgré la période de restriction.
- 7/** Développement des infrastructures du CUFR : construction de deux nouveaux bâtiments comprenant 5 salles de classes supplémentaires opérationnelles en 2019 financés par une subvention exceptionnelle du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI).
- 8/** Développement de l'offre de formation de niveau infra-licence (DU de préparation aux études supérieures), licence (parcours accès santé), Master (MEEF) et de certifications numérique (« PIX ») et anglais (« CLES »).
- 9/** Mise en œuvre de réformes et élaboration de procédures en matière financière (réforme « GBCP » ; dématérialisation des ordres de mission), de ressources humaines (dématérialisation des lettres de commande ; 1^{er} plan pluriannuel de formations ; régime indemnitaire des fonctionnaires (RIFSEEP), circulaire du temps de travail et charte de gestion des agents contractuels avec une grille salariale associée) et de scolarité (réforme de l'accès à l'enseignement supérieur issue de la loi « ORE »).
- 10/** Pilotage de l'établissement, avec calme et détermination, pour maintenir le cap des réformes nécessaires au service des étudiants et des personnels et surmonter les crises (pénurie d'eau en 2017, grève générale en 2018, essaim de séismes en 2019, COVID-19 en 2020), en ayant une gestion financière saine de l'établissement permettant au CUFR de faire face à ses besoins, de se développer et d'assumer son rôle de service public par une gestion réactive et concertée, doublée d'une mobilisation très forte des personnels.

Ce bilan n'est pas mince et de nombreuses avancées ont eu lieu durant ces quatre dernières années. Je souhaite désormais consolider et amplifier les chantiers commencés, ce qui nécessite de la continuité !

NOTRE PROGRAMME POUR 2020-2024 RÉSUMÉ EN 10 POINTS

- 1/** L'évolution du CUFR en une véritable Université de plein exercice de Mayotte.
- 2/** Le développement des constructions, la rénovation des bâtiments et la sécurisation des infrastructures immobilières, pour réaliser un véritable campus universitaire pour plus de 2000 étudiants à horizon 2024.
- 3/** Une carte des formations cohérente adaptée aux besoins et aux dynamiques du territoire, qui positionnera le CUFR comme un acteur essentiel de Mayotte.
- 4/** Une recherche structurée autour d'une première équipe d'accueil et un renforcement des soutiens à la fois financier et administratif de la recherche au CUFR, encourageant la productivité des enseignants-chercheurs et soutenant la recherche inter ou pluri-disciplinaire, avec pour objectif de favoriser la dynamique de projets de recherche portés par le CUFR, permettant non seulement de développer des ressources contractuelles propres mais aussi d'accroître la visibilité de la recherche du CUFR.
- 5/** Le lancement du chantier de la transformation numérique du CUFR avec pour objectif le développement des ressources et outils informatiques pour faciliter le travail des personnels administratifs (gestion électronique des documents, dématérialisation des procédures ...) et l'accompagnement des enseignants et enseignants-chercheurs dans le développement des initiatives pédagogiques (déploiement de cours à distance, déploiement du WIFI sur tout le site, création d'un INTRANET).
- 6/** L'amélioration de la réussite des étudiants par des dispositifs de lutte contre le décrochage universitaire et par l'accès aux ressources numériques (création d'un fonds d'aide d'urgence pour réduire la fracture numérique en dotant les étudiants d'un équipement informatique et de connexion au réseau Internet avec l'appui de l'État et des collectivités).
- 7/** L'amélioration des conditions de vie étudiante par la consolidation des services de santé (recrutement de professionnels, formation d'étudiants relais-santé), la refonte des aides sociales (procédures simples et lisibles), en coordination avec le CNOUS et en complémentarité avec les associations étudiants et caritatives, pour les mettre en phase avec la réalité de la vie des étudiants et faire en sorte qu'elles contribuent à l'amélioration réelle des conditions de vie des étudiants du CUFR, et l'emploi étudiant au sein de l'établissement.
- 8/** Le développement de l'entrepreneuriat étudiant (sensibilisation, formation, accompagnement) par la participation à la future Technopole portée par la Chambre de Commerce et d'Industrie, en renforçant les liens avec les entreprises par des partenariats avec des employeurs potentiels, comme levier du développement et de la relance économique de Mayotte.
- 9/** La prise en considération d'autres modalités de travail (le télé-travail sera encouragé pour les personnels qui le souhaitent et le peuvent), l'amélioration de la qualité de vie au travail dans toutes ses dimensions (sociale, culturelle, sportive) et le développement de la formation des personnels pour acquérir de nouvelles compétences professionnelles permettant à chacune et à chacun d'évoluer et de s'épanouir dans sa mission de service public.
- 10/** La promotion de la mobilité universitaire régionale et internationale en vue de faciliter l'insertion et l'employabilité des étudiants et de positionner le CUFR de Mayotte comme un acteur clé de la sous-région, par la mobilisation des dispositifs européens de financement de la formation, de la recherche et de l'innovation

Je suis convaincu par le programme proposé et par l'aptitude à diriger du binôme, je vote pour Aurélien SIRI et Abal-Kassim CHEIK AHAMED !